

Expérimentation
« Inaptitude »
Dispositif France
Travail



France
Travail

Intervenant

Romain VIGINIER-NEVE, Direction régionale Centre Val de Loire
Correspondant régional « handicap »

En mission DG France Travail pour la mesure CNH des licenciés pour inaptitude

CONSTATS

- Environ 120 000 licenciés pour inaptitude en 2023, chiffre en hausse.
- Inertie à l'inscription d'environ 6/7 mois.
- Environ 70% ne sont pas BOE lors du licenciement.
- Prise en charge en amont par les acteurs de la PDP.
- Pas d'accompagnement dédié à ce public à ce jour (sauf ARA)

AMBITIONS

- Réduire le délai entre le licenciement et l'inscription à France Travail.
- Réduire le temps de retour à l'emploi (moins de DELD).
- Prendre en compte et au plus tôt la question de l'impact "santé" dans l'accompagnement de la personne, BOE ou non.
- Capitaliser sur le travail d'accompagnement effectué en amont du licenciement.
- Impliquer les partenaires locaux pour proposer des ateliers, services et communiquer sur le dispositif.

Expérimentation dans
8 départements en
2026

Inscription à France
Travail



Orientation vers un référent de parcours
(dans ou hors Team handicap) qui évalue
les besoins et la problématique santé
pour diriger vers des modules
spécifiques .



RETABLISSEMENT (deuil de
l'emploi, estime de soi,
burn-out...)

ACCES AUX
DROITS (RQTH,
retraite, ressources
financières...)

COMPENSATION/
PROJET